

La HQE® à la portée des particuliers

La certification Haute qualité environnementale (HQE®) pour la maison individuelle est lancée, soutenue par la ministre Nelly Olin. Elle répond à une demande croissante du grand public et constitue une option complémentaire à la marque NF Maison individuelle.

depuis maintenant dix ans dans cette logique. Parallèlement, sous l'effet des campagnes publicitaires et en amont des actions associatives multiples, on assiste à une accentuation de la « conscience citoyenne » en matière d'environnement, chacun ayant désormais intégré la responsabilité individuelle comme facteur essentiel de succès du défi environnemental auquel nous sommes collectivement confrontés.

Une attente du grand public

Les particuliers sont de plus en plus nombreux à solliciter une démarche liée à la qualité environnementale pour la construction de leur résidence. Ils souhaitent s'investir dans une réflexion et dans la mise en œuvre pratique de solutions destinées à réduire les dépenses énergétiques. Pour des raisons de coût mais aussi de responsabilité individuelle. L'énergie est en effet au cœur de la problématique environnementale des bâtiments. La certification NF Maison individuelle Démarche HQE® répond à cette demande des particuliers tout en assurant une cohérence avec l'ensemble des certifications déjà existantes. La maison individuelle représente aujourd'hui 60 % des logements construits, contre 50 % au début des années quatre-vingt-dix. Un secteur non négligeable, donc, de la problématique environnementale.

Voir la suite de l'article à la page 64





• Référentiel de la certification NF Maison individuelle Démarche HQE® sur le site de Cequami.

L'objectif essentiel du développement durable est de faire cohabiter le développement économique avec le progrès social, tout en garantissant l'équilibre naturel de la planète.

Ce phénomène socio-économique, qui découle d'une prise de conscience relativement récente des effets dévastateurs des pollutions et de la limitation des ressources naturelles sur la survie de l'être humain, a été relayé avec la création en France en janvier 2003 du Conseil national du développement durable (CNDD) et l'élaboration de la Stratégie nationale de développement durable (SNDD) dont le programme comporte plus de 400 actions. La démarche Haute qualité environnementale (HQE®), soutenue dès l'origine par l'Ademe, s'inscrit


LES CONSTRUCTEURS ET LA HQE®

 **Le Groupe Geoxia**, un des leaders français de la maison individuelle avec près de 10 000 ventes et 7 000 livraisons en 2005, se positionne avec une offre de services diversifiée susceptible de couvrir les besoins de l'ensemble du marché. L'objectif du Groupe Geoxia est de vendre, dans un premier temps, 20 % de ses maisons et celles de la marque Phénix avec cette certification.

 **La société Mas Provence** couvre une part de marché plus restreinte avec 250 maisons produites par an. Elle s'est développée à l'origine sur la région Alpes-de-Haute-Provence avec, pour clientèle cible dès sa création en 1988, le moyen-haut de gamme. La société a toujours été engagée dans une démarche qualité. Cette nouvelle certification est une aubaine. Elle lui permet de conso-

lider son positionnement, de mieux répondre à la demande croissante de sa clientèle pour des produits respectueux de l'environnement.

Le référentiel qu'elle apporte est extrêmement structurant pour l'entreprise et lui permet d'envisager sereinement le défi qu'elle se fixe de conserver son leadership sur la région Paca. Pour Maurice Armand, directeur opérationnel de la société, cette nouvelle certification représente donc « *une consécration pour les efforts de créativité et d'innovation* » déployés par l'entreprise avec une dimension économique favorable puisque, « *l'énergie la plus économique, c'est l'économie d'énergie* ».

 Un troisième constructeur, **les Maisons Patrick Barbier**, avec un volume d'activité encore plus modeste (80 maisons par an), va

encore plus loin dans sa vision du développement durable appliqué à la construction. Il a su associer innovation technique en faveur de l'environnement et innovation sociale. Lorsqu'il crée son entreprise il y a dix ans, Patrick Barbier souhaite l'inscrire « *dans une démarche d'amélioration continue de qualité* ». Il a bien pressenti alors la dimension essentielle qu'allait prendre l'éthique dans les décennies à venir et il a mis en place des solutions simples, à l'échelle de son entreprise, mais productrices de résultats concrets tant d'un point de vue environnemental qu'humain. Pour lui, cette certification est attendue par la moitié de sa clientèle (lire interview).



Photo Carquami

Le point de vue de notre témoin

Patrick Barbier, directeur des Maisons Barbier.

Monsieur Barbier, pourquoi axer votre communication et vos méthodes vers une démarche qualité ?

Il s'agit d'un problème de différenciation: certains se différencient par le prix; nous souhaitons maintenir le niveau de prix tout en apportant la qualité. C'est un facteur essentiel dans notre région (Franche-Comté), proche de la Suisse où la demande en terme de qualité est très forte. On peut véritablement parler d'une culture locale.

Pourriez-vous nous décrire les différentes procédures que vous avez mises en place pour limiter les impacts environnementaux de vos chantiers ?

Pour la récupération des déchets, et à titre expérimental, nous avons mis en place un accord de partenariat avec la société Knauf (fabricant de doublage PSE), la société BMC (enseigne Bigmat) et l'entreprise Rioton. L'entreprise Rioton sépare les plaques de plâtre du polystyrène et trie les chutes de chantier. Nous conditionnons en sacs fermés le PSE de même couleur, propre et exempt de plâtre et mortier. La société BMC récupère ces sacs et les stocke sur son dépôt francois. La société Knauf récupère ces sacs afin de recycler ce PSE dans son cycle de fabrication.

Cet accord a été signé en mai 2006 et les « échanges » feront l'objet d'une facturation entre les parties.

Pour améliorer la gestion de l'eau, nous avons étudié et développé avec un industriel un système compact, prêt à poser, de cuve à eau capable de récupérer les eaux de pluie,

et adaptable autant en vide sanitaire qu'en sous-sol.

Le système alimente les toilettes, l'arrosage des espaces verts et le lavage des véhicules. Concernant la santé, nous exigeons les Fiches de déclarations environnementales et sanitaires (FDES) pour tous les matériaux mis en œuvre.

Vous êtes engagé également dans une démarche éthique qui semble vous tenir à cœur. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

Les économies que nous réalisons en matière commerciale et de publicité sont réinvesties au Sénégal où nous venons de construire une école pour 150 enfants et 50 mamans qui suivent des cours d'alphabétisation. En fait, nous avons mis au point un système de parrainage pour nos clients. Les Maisons Barbier reversent 300 euros à chaque parrain qui nous apporte un client et 200 euros à une association intervenant au Sénégal. Ainsi, nous avons pu récolter 8700 euros qui ont permis de financer cette école.

Comment envisagez-vous l'évolution du marché dans les dix années à venir concernant la certification NF Maison individuelle Démarche HQE® ?

Aujourd'hui, les consommateurs exigent que leur achat ait du sens. Notre démarche éthique et notre recherche d'amélioration continue de la qualité répondent à cette exigence. Nous avons récemment embauché un jeune ingénieur qui a développé toute la procédure NF Maison individuelle Démarche HQE®. Aujourd'hui, cette certification représente 50 % de la demande de nos clients. ■

Propos recueillis par AAlternatif.com



Comme le souligne Dominique Bidou, président d'honneur de l'association HQE®, « c'est également une opportunité de généraliser et d'ouvrir, de façon structurée et exigeante, la démarche HQE® vers le grand public ». Le succès de cette marque développée par Cequami « permettra, selon Alain Maugard, président du CSTB, de mesurer le degré de maturité sociétale du pays... »

Un prolongement opportun

La marque NF Maison individuelle était déjà perçue par les particuliers comme étant dans l'ordre d'importance (1) :

- une garantie de qualité optimale;
- un recours possible à un organisme indépendant en cas de difficulté;
- un suivi rigoureux du projet de construction;
- l'assurance des promesses tenues;
- un gage de tranquillité et de sécurité...

Cette bonne notoriété est un atout indéniable pour conforter cette nouvelle dimension.

Cequami met, à la disposition des particuliers, des constructeurs NF et des relais d'information, un ensemble d'outils pédagogiques relatifs à cette nouvelle marque.

Cette certification étant associée à la certification NF Maison individuelle, elle n'entraîne pas de surcoût pour le constructeur. Le surcoût maximum pour le consommateur est évalué à 8 000 euros sachant que cette valeur est à mettre en relation avec les économies d'énergie prévisibles et l'augmentation de la valeur patrimoniale du bien bénéficiant de cette marque.



À noter : cette marque n'existe pas encore pour l'existant, mais le projet est en développement. Certains constructeurs y travaillent déjà. Comme le souligne Dominique Bidou, « cette certification est un extraordinaire facteur de progrès. Quand on certifie, on observe, on cherche, on trouve des solutions, on capitalise les expériences. » Une démarche de progrès donc. Il est d'ailleurs envisageable à terme que les collectivités locales définissent des zones de construction NF Maison individuelle Démarche HQE®. ■

AAlteratif.com

Reportage Photos Maisons Barbier

(1) Enquête Cequami/Agicom réalisée entre septembre et décembre 2005 sur 831 visiteurs de salons de l'immobilier et de l'habitat en régions.

GENÈSE DE LA MARQUE

La marque NF est née en 1942 et visait à l'origine la qualité des produits. En 1992 avec NF Environnement, la marque NF passe au vert. L'association HQE® lance le projet d'association de ces deux marques en 2002, et fait réaliser une première étude avec le soutien de l'Ademe par les bureaux d'études Tribu et Bastide-Bondoux. Une deuxième étude est réalisée en 2004 par le CSTB,

et l'association de la marque NF Maison individuelle et Démarche HQE® s'officialise la même année par la signature d'une convention. Après validation des principes de cette qualification en 2005 par l'association HQE®, et l'approbation en avril 2006 de Afaq-Afnor Certification, la certification NF Maison individuelle Démarche HQE® est officiellement présentée aux construc-

teurs NF en avril 2006. Déjà mandaté par Afaq-Afnor Certification pour délivrer, gérer et développer la marque NF pour les maisons individuelles neuves dans le secteur diffus, c'est naturellement Cequami qui sera chargé de développer et délivrer cette nouvelle marque NF associée à la marque HQE® sur les maisons individuelles.